

DIAL 2623

HAITI - De grave atteinte à la liberté de la presse

samedi 1er mars 2003, mis en ligne par [Dial](#)

Le Groupe de réflexion et d'action pour la liberté de la presse (GRALIP) dénonce la nouvelle croisade contre la liberté d'expression et les tentatives de dislocation de la presse indépendante qui a lieu actuellement en Haïti. Violences et scandales - dans lesquels le pouvoir en place est largement compromis -, ne cessent de se développer.

Communiqué en date du 20 février 2003, diffusé par [Alterpress](#).

Alarmé par l'interminable série noire de la presse haïtienne, le Groupe de réflexion et d'action pour la liberté de la presse condamne sans réserves, l'acte abominable, perpétré le samedi 15 février 2003, en la résidence du journaliste de Radio Métropole, Goudou Jean Numa, et les persécutions ayant forcé le confrère à se mettre à couvert. Tout en s'interrogeant sur l'origine et la motivation de cette nouvelle agression contre la corporation des journalistes, le GRALIP veut attirer l'attention de l'opinion publique sur le fait que M. Goudou, en sa qualité de reporter, a eu dans un passé récent à réaliser des interviews, des reportages et à soulever, dans certains points de presse, des questions d'une certaine tonalité politique où une large place était laissée à la critique de l'action du pouvoir lavalas [1]. Le journaliste n'avait pas non plus hésité à s'exprimer, dans une analyse de conjoncture qui réunissait intellectuels, universitaires et professionnels de la presse, sous le patronage de l'organisation « Initiative Citoyenne », le 7 février, au Cap-Haïtien.

Le GRALIP, qui assure le confrère de sa solidarité pleine et entière, exige des autorités compétentes des mesures appropriées en vue de garantir la sécurité de Goudou Jean Numa et l'adoption de dispositions similaires en faveur de Radio Métropole qui a dû recourir à une grève de l'information, durant 24 heures, pour protester contre les nombreuses menaces pesant sur son personnel journalistique.

Le GRALIP exprime aussi sa solidarité à Radio Haïti Inter qui a dû cesser ses émissions, pour une durée indéterminée, à la suite de menaces directes et persistantes, à travers des appels téléphoniques et la présence d'individus en cagoules devant la station. Le GRALIP relève que ces menaces interviennent au moment où l'affaire Jean Dominique [2] est entrée dans une phase cruciale.

Le GRALIP tient à rappeler que cette nouvelle atteinte à la liberté de la presse a été précédée ou suivie de plusieurs autres cas. Citons :

- les sept journalistes des Gonaïves pourchassés et bannis par « l'armée cannibale » ; contraints dans un premier temps à l'exil intérieur, six d'entre eux se sont finalement expatriés.

- Les menaces à peine voilées du fugitif Amiot Métayer contre le directeur de la salle des nouvelles de Radio Métropole, Rotschild François Junior.

- L'interpellation, le mardi 18 février, en marge des funérailles d'un membre de Fanmi Lavalas, du correspondant de Radio Vision 2000 à Petit Goâve, Elysée Sincère, et l'incendie de la résidence de son père, Montigène Sincère, correspondant de La Voix de l'Amérique.

- Le passage à tabac par la police d'un reporter de la TNH, Exinor Robenson Jean Robert, la semaine dernière, à l'aéroport international de Port-au-Prince ; un incident que la télévision a étrangement passé sous silence.

- La correspondante-stagiaire de Radio Ibo aux Cayes, Rose Miliana Milord, agressée verbalement par des membres d'organisations populaires proches du pouvoir, lors d'une manifestation à l'occasion du 7 février.

- Le séjour forcé à Port-au-Prince, depuis six mois, de Bidry Dorsainvil, journaliste de Radio Voix Ave Maria, au Cap Haïtien et porte-parole de l'Association des journalistes haïtiens dans le nord. Le confrère était activement recherché par des membres d'organisations populaires, à la suite d'une émission de lignes ouvertes sur le fonctionnement de la police nationale.

- Le saccage des installations de Radio Maxima, au Cap Haïtien, à cause de la politique éditoriale anti-gouvernementale de la station.

Fort de ce constat, le GRALIP est vivement préoccupé par la généralisation de l'intolérance politique qui menace et viole outrageusement la liberté d'expression, d'opinion, met en péril l'exercice du métier de journaliste, du droit à l'information, solidaire de toutes les autres libertés citoyennes, dont la jouissance est garantie par la charte fondamentale, les lois de la République, la déclaration universelle des droits humains et les conventions internationales engageant la responsabilité des États.

Tourné désespérément vers des pratiques anachroniques de clientélisme et de fanatisme au premier degré, le pouvoir actuel investit beaucoup dans la propagande massive et les gesticulations populacières. Un état de choses dont s'accommodent mal le pluralisme idéologique, le devoir moral et la responsabilité sociale des médias appelés à véhiculer des valeurs associées à la convivialité, la justice, la paix et le progrès.

En vue d'évacuer toutes les contestations ou revendications sociales - aussi légitimes qu'elles puissent être - l'administration lavalas et ses plus chauds partisans se servent de l'audience, de la crédibilité des médias indépendants pour distiller une rhétorique criminogène et imposer à l'opinion publique un modèle d'infamie politique. Beaucoup ont été profondément choqués par les insanités d'un spot, omniprésent pendant plusieurs jours sur les ondes, qui appelait à la haine sociale, raciale et à la démonisation des 184 associations et institutions de la société civile, à l'origine d'un mot d'ordre de grève générale. Tout ceci au mépris des principes élémentaires de la liberté d'expression, de la cohabitation sociale et de la doctrine des droits humains. La diffusion nocive d'un tel message place devant un cas de conscience les médias qui ne peuvent relayer des discours aux conséquences sociales, politiques, psychologiques et morales incalculables, sans se soucier de leur degré d'influence sur le public ni de leur manque d'éthique.

Au moment où les tenants du pouvoir vantent les vertus de la liberté d'expression, le GRALIP relève que, plus que jamais, les « médias d'État », la Télévision nationale en tête, sont redevenus, comme jadis, au beau temps de la dynastie des Duvalier, une formidable machine de propagande dont les principes de perdition et de perversion sont fondés sur le mensonge, la calomnie, la propagation de la haine et l'incitation à la violence. Ces médias, qui devraient être sanctionnés par la corporation et la société, pour avoir au moins promu le culte systématique de la personnalité, en violation flagrante de la Constitution (article 7), constituent un véritable champ de mines destiné à dynamiter la conscience collective et enténébrer une opinion publique, privée de son droit à une information équilibrée et crédible. Pire, outre les spots publicitaires bénéficiant - sans justification aucune - d'un régime de surdiffusion qui tourne à l'obsession, les images du chef de l'Etat inondent littéralement le petit écran, à travers des publi-reportages, des sessions de meetings politiques, discours, déclarations officielles (le journal de la Présidence sur la TNH) concoctés directement par le puissant bureau de presse et de communication du palais national. Totalemment absorbée par la propagande délirante, la TNH n'hésite pas, dans le cadre des festivités pré-carnavalesques, à entrecouper ses programmes de retransmission en direct de morceaux choisis d'interventions du président. À ce propos, le GRALIP compatit au sort d'un confrère de la TNH viré, sur ordre passé en haut lieu, en raison de ses commentaires judicieux, sur le paradoxe de la violence des méringues par rapport à l'esprit de 1804, thème officiel du carnaval 2003 [3]. De plus, des heures

d'antenne payantes sont régulièrement attribuées, de gré ou de force, à la présidence, sur d'autres médias.

Le GRALIP déplore aussi la démission intellectuelle et l'indécence morale caractérisée de certains médias privés ou para-étatiques, totalement dédiés à la cause du pouvoir. Certains vont jusqu'à approuver des comportements contraires à l'éthique professionnelle, tel le port par des travailleurs de la presse de t-shirts à l'effigie du président Aristide, dans des manifestations publiques.

Le GRALIP est particulièrement préoccupé par différents rapports, faisant état de l'existence éventuelle de pratiques d'espionnage dans certaines rédactions. Une telle situation crée forcément une atmosphère de travail très lourde et un sentiment d'insécurité permanent, incompatible avec la liberté intellectuelle nécessaire à l'exercice de la profession. Des éléments troublants venant s'ajouter à d'autres désagréments, qui empoisonnent au quotidien la vie de nombreux journalistes et médias (menaces de mort, manœuvres en coulisse, lettres anonymes et répugnantes, opérations de distribution de tracts). Dans la même veine, des cameramen de télévision pro-gouvernementale auraient, en maintes occasions, montré un intérêt mal placé pour les confrères et consœurs de la presse indépendante, en prenant le soin de les filmer, en gros plan, au détriment des événements qu'ils sont censés couvrir.

Dans ce climat délétère, le GRALIP note que l'opacité institutionnelle persiste en matière d'accès aux sources officielles d'informations. À ce jour, le budget de la sécurité présidentielle demeure une grande inconnue. De plus, par crainte de subir des sanctions administratives arbitraires ou des actes de vengeance politique, dans un système qui s'apparente au caporalisme, des fonctionnaires de l'État n'osent plus confier des informations à la presse. D'où, la séquestration d'informations d'intérêt public, portant notamment sur le trafic de la drogue, la corruption, la gestion des deniers publics, la criminalité, les enlèvements en série, le gangstérisme institutionnalisé et les affaires politico-judiciaires.

Au nom de la morale professionnelle, des valeurs républicaines et des aspirations démocratiques du peuple haïtien, le Groupe de réflexion et d'action pour la liberté de la presse (GRALIP) appelle les confrères et consœurs de la presse indépendante à la solidarité et à l'effort collectif en vue de sauvegarder la liberté de la presse, la mère de toutes les libertés.

Vario Sérant, Coordonnateur principal

Stéphane Pierre-Paul, Assistant-Coordonnateur

Ronald Colbert, Administrateur

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2623.

- Source (français) : [Alterpress](#), 20 février 2003.

En cas de reproduction, mentionner la source française ([Dial](#)) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] Parti actuellement au pouvoir.

[2] Journaliste assassiné en avril 2001.

[3] Les meringues sont des chansons destinées à être chantées au cours de la parade du mardi gras.